



# \*\* AVIS IMPORTANT \*\*

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Aurel Harvey & Fils Inc. AVISE les usagers résidentiels desservis sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est que la collecte des encombrants s'effectuera les jours suivants :**

### 1. REPÉREZ VOTRE SECTEUR :

### 2. REPÉREZ VOS DEUX JOURNÉES DE COLLECTE :

#### SECTEUR #1

Ville de La Malbaie - Secteur Pointe-au-Pic - Secteur Sainte-Agnès

#### JOURNÉES DE COLLECTE :

Lundi, le 26 et jeudi, le 29 sept. 2011

#### SECTEUR #2

Secteurs Cap-à-l'Aigle et Saint-Fidèle - Ville de Clermont - Secteur Rivière-Malbaie

Mardi, le 27 et vendredi, le 30 sept. 2011

#### SECTEUR #3

Municipalité de Notre-Dame-des-Monts - Municipalités de Saint-Siméon et de Baie-Sainte-Catherine - TNO (Sagard - Lac Deschênes)

Lundi, le 3 et jeudi, le 6 oct. 2011

Secteurs Port-au-Persil, Port-aux-Quilles et Baie-des-Rochers

### ARTICLES ACCEPTÉS

- ◆ Les électroménagers : réfrigérateur, four, lave-vaisselle, laveuse, etc. ;
- ◆ Les meubles : table, chaise, lit, commode, divan, bibliothèque, etc. ;
- ◆ Les équipements informatiques : ordinateur, imprimante, etc. ;
- ◆ Autres : matelas, téléviseur, pneu.

### ARTICLES REFUSÉS

- ◆ Les matériaux de construction et de démolition : bois, toiture, clous, asphalte, terre, sable, laine minérale, isolant, etc. ;
- ◆ Les résidus domestiques dangereux : restant de peinture, explosif, munition, batterie d'automobile, bonbonne de propane, pile, huiles usées, pneu surdimensionné (tracteur), etc.

**Afin d'obtenir un meilleur service, il est préférable de déposer vos encombrants en bordure de la voie publique la veille de votre journée de collecte ou encore le matin même avant 6 h 00 A.M. *Merci de votre collaboration !***

**Pour plus de renseignements, communiquez au (418) 665-4461 ou consultez notre site internet au : [www.aurelharvey.com](http://www.aurelharvey.com)**